

**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL DE LA COMMUNE DE
VERBIESLES**

Séance du mardi 07 mars 2023

Nombre de membres	
En exercice :	11
Présents :	09
Votants :	11

Par suite d'une convocation en date du 03 mars 2023, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle du conseil de la mairie, le mardi 07 mars 2023 à 18h30, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

Etaient présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Anne Braud, Cécile Boutellier MM. Stéphane Vernier, Vincent Gauthier, Eddie Pfister, Jean-Damien Bourillon, Julien Ossola

Absents excusés : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Marie-Noëlle Hubert, Mr Jean-Damien Bourillon qui donne pouvoir à Mr Vincent Gauthier.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Madame Marie-Noëlle Hubert est désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- **Changement menuiseries Salle des fêtes et bibliothèque**
- **Demandes subventions menuiseries Salle des fêtes et bibliothèque**
- **Demandes subventions vestiaire de foot**
- **Demandes subventions matériels informatiques**

Demandes de subventions changement menuiseries salle des fêtes et bibliothèque n°20/2023

Madame le Maire présente au conseil municipal les nouvelles offres reçues concernant le projet pour le changement des menuiseries de la salle des fêtes et de la bibliothèque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir l'entreprise « Menuiserie du Foulot » pour effectuer les travaux pour un montant de 23 333,33 € HT.

Demandes de subventions changement menuiseries salle des fêtes et bibliothèque n°21/2023

Après avoir échangé sur le projet pour le changement des menuiseries de la salle des fêtes et de la bibliothèque.

Le Conseil Municipal, délibère et décide à l'unanimité,

D'approuver le projet et d'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès des entreprises pour le changement des menuiseries de la salle des fêtes et de la bibliothèque et de solliciter des subventions pour effectuer les travaux qui s'élèvent à 23 333,33 € HT.

Demandes de subventions vestiaire de foot n°22/2023

Madame le Maire rappelle le projet de l'ASLVF concernant des travaux d'extension du vestiaire au stade de foot.

Des devis ont été reçus pour la construction d'une extension de 15 m2 (maçonnerie, toiture), ainsi que pour la pose de menuiseries.

Le conseil municipal délibère et décide ;

D'approuver le projet et d'autoriser Madame le Maire à entreprendre toutes démarches nécessaires auprès des entreprises pour les travaux d'extension du vestiaire et de solliciter des subventions pour effectuer les travaux qui s'élèvent à 10 209,36 € HT.

Demandes de subventions matériel informatique n°23/2023

Madame le maire fait part au conseil municipal de l'intérêt de renouveler une partie du matériel informatique, particulièrement un ordinateur portable et d'acquérir des outils complémentaires pour permettre une meilleure présentation et de nouvelles possibilités notamment lors des réunions de conseil ou la mise à disposition de la salle des fêtes pour des présentations plus complexes. Celui-ci permettra aussi de participer au Visio conférences qui restent régulières dans le contexte sanitaire actuel.

Des devis ont été sollicités avec différentes options.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accepter le choix pour l'ordinateur portable avec l'option mobile.

D'autoriser Madame le Maire à signer le devis et de solliciter les subventions éventuelles pour un montant total de 2 933 € HT.

- **Madame le Maire présente le dossier urbanisme n°DP05251423C0006.
Le dossier reçoit un avis favorable unanime.**

La date du prochain conseil est fixée au vendredi 07 avril 2023 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Séance du vendredi 07 mars 2023

Délibération N° 20/2023 : Demandes de subventions changement menuiseries salle des fêtes et bibliothèque

Délibération N° 21/2023 : Demandes de subventions changement menuiseries salle des fêtes et bibliothèque

Délibération N° 22/2023 : Demandes de subventions vestiaire de foot

Délibération N° 23/2023 : Demandes de subventions matériel informatique

Le maire
Marie-Noëlle Huber

